



ALERTE PYRALE DU BUIS

Avec le mois de Mars et ses teintes printanières, les PYRALES DE BUIS vont commencer à reprendre de l'activité !

Pensez à surveiller régulièrement les buis.

Les dégâts commencent à L'INTERIEUR des plantes.

Dès que vous observez des chenilles et/ou des dégâts, programmez une application de Bt dans l'idéal dans la semaine qui suit. Il vous faut vérifier une dizaine de jours après le traitement si des chenilles retardataires (encore en oeuf pendant le traitement) ne sont pas présentes. Si vous en trouvez, refaites un traitement.

Attention aux produits que vous choisissez, aux EPI appropriées et aux délais de ré-entrée ! Les PIEGES à phéromone seront à poser entre mi-mars et fin-mars.

Il existe aujourd'hui une PHEROMONES qui dure TOUTE LA SAISON, pensez à vous les procurer ! Attention, elles se conservent au REFRIGERATEUR

Vous la trouverez sur : <http://boutique.fredon.fr/pheromones-pour-la-pyrale-du-buis,fr,4,PHEROBUIStonglife.cfm>

Vous trouverez ci dessous la plaquette d'information Pyrale du Buis : <https://goo.gl/TCvkny>

Renseignez-vous, appelez le 05 62 19 22 30

TEL 05 62 19 22 30

contact@fredon.fr

www.fredon.fr

<http://boutique.fredon.fr>

<http://www.facebook.com/fredon.fr>

